



VENTE AUX ENCHERES PUBLIQUES

**Un appartement à usage d'hébergement para-hôtelier de 29,70m²,
sis Montée du Roc Blanc, Le Roc Blanc, Belambra Clubs d'Orcière,
05170 ORCIERES, donné à bail à BELAMBRA.**

La vente aura lieu à l'audience de Madame le Juge de l'Exécution du Tribunal Judiciaire de 05000 GAP, statuant en matière de saisie immobilière, au Palais de Justice, Place Saint-Arnoux à 05000 GAP :

06 février 2025 à 14h00

CREANCIERE POURSUIVANTE : La **BANQUE POPULAIRE GRAND OUEST**, nouvelle dénomination de la BANQUE POPULAIRE ATLANTIQUE, S. A. coopérative de Banque Populaire à capital variable, régie par les articles L512-2 et suivants du Code Monétaire et Financier et l'ensemble des textes relatifs aux Banques Populaires et aux établissements de crédit immatriculée au RCS de RENNES sous le n°857 500 227 dont le siège social est 15 boulevard de la Boutière, CS 26858, 35768 SAINT GREGOIRE Cedex poursuites et diligences de son Service Contentieux et Recouvrement, 41 rue du Nid de Pie, CS 90 148, 49001 ANGERS Cedex 01 prise en la personne de son représentant légal domicilié es-qualités audit siège.

Pour qui domicile est élu chez **Maître François DESSINGES**, Avocat, membre de la SCP TGA – AVOCATS, Avocats aux Barreaux des Hautes-Alpes et des Alpes de Haute-Provence, dont le Cabinet est sis Résidence de l'Europe B, 3 rue Emile Rolland à 05000 GAP.

DESIGNATION : Commune de **05170 ORCIERES**, lotissement d'ORCIERES-MERLETTE II, Section AD n°5 pour 13a 06ca, dans un ensemble immobilier dénommé "LE ROC BLANC", et, **LE LOT NUMERO 16**, soit un appartement à usage d'hébergement para-hôtelier, comprenant un dégagement, un séjour-cuisine, une salle de bain avec WC isolé, une chambre et un balcon.

MISE A PRIX : 30.000,00€

Visite des lieux : en contactant au préalable Maître Blandine COGORDAN, Huissier de Justice à 05500 SAINT-BONNET-EN-CHAMPSAUR (Tél.: 04.92.53.12.06).

Les enchères sont fixées à la somme de 1.000.00€ et ne pourront être reçues que par Ministère d'Avocat au Barreau des Hautes-Alpes après vérification de la solvabilité de l'enchérisseur et contre une caution bancaire irrévocable ou un chèque de banque représentant 10 % du montant de la mise à prix, sans que le montant de cette garantie puisse être inférieure à 3 000 euros. Les frais étant supportés par l'adjudicataire en sus du prix d'adjudication.

Le cahier des conditions de vente peut être consulté au Greffe de Madame le Juge de l'Exécution du Tribunal judiciaire de 05000 GAP (RG : 23/00010) ou sur le site internet du Cabinet de l'Avocat poursuivant (www.tga-avocats.com)